

# FINATIS

*Société anonyme au capital de 84.852.900 euros*  
*Siège Social : 83, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS*  
*712 039 163 RCS PARIS*

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE

**DU 16 MAI 2014**

### Compte rendu

- 10 actionnaires étaient présents, représentés ou ont voté par correspondance à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire qui s'est réunie le 16 mai 2014 au Centre de Conférence Capital 8, 32, rue de Monceau, 75008 Paris, détenant 5 228 126 actions (soit 92,42 % des actions ayant le droit de vote) et représentant 5 228 126 droits de vote sur les 5 656 848 actions ayant le droit de vote.
- Toutes les résolutions soumises au vote des actionnaires ont été adoptées.

Les comptes individuels et consolidés de l'exercice 2013 ainsi que l'affectation du résultat se traduisant par le versement d'un dividende de 2 euros par action ont été approuvés.

L'Assemblée Générale a en outre renouvelé les mandats d'administrateur de Messieurs Didier Lévêque et Alain Deloz ainsi que des sociétés Euris, représentée par Monsieur Jacques Dumas, et Matignon Diderot, représentée par Madame Virginie Grin, pour une durée d'un an.

L'Assemblée Générale a également renouvelé le mandat d'un commissaire aux comptes titulaire et d'un commissaire aux comptes suppléant, respectivement le cabinet Ernst & Young et Autres et la société Auditex, pour une durée de six exercices.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale a émis un avis favorable sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 à Monsieur Didier Lévêque, Président-Directeur Général.

L'Assemblée Générale a en outre autorisé l'achat par la société de ses propres actions, dans la limite d'un prix maximum d'achat qu'elle a fixé à 175 euros, au lieu de 100 euros.

Puis, l'Assemblée Générale a procédé à la mise à jour de l'article 23 des statuts relatif au Conseil d'administration et de l'article 25 des statuts relatif aux conventions réglementées.

### Résultat des votes

- **Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire**

PREMIERE RESOLUTION : *Approbaton des comptes annuels de la société*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION : *Approbaton des comptes consolidés*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION : *Affectation du résultat de la société*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION : *Virement du poste « réserves réglementées, réserves pour actions propres » au poste « autres réserves » de la somme de 220 313,80 €, correspondant au montant net des cessions d'actions Finatis au cours de l'exercice 2013*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION : *Renouvellement du mandat d'un administrateur (Monsieur Didier LEVEQUE)*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION : *Renouvellement du mandat d'un administrateur (Monsieur Alain DELOZ)*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME RESOLUTION : *Renouvellement du mandat d'un administrateur (Société EURIS)*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

HUITIEME RESOLUTION : *Renouvellement du mandat d'un administrateur (Société MATIGNON DIDEROT)*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

NEUVIEME RESOLUTION : *Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes titulaire (Cabinet ERNST & YOUNG et AUTRES)*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

DIXIEME RESOLUTION : *Renouvellement du mandat d'un Commissaire aux comptes suppléant (Société AUDITEX)*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

ONZIEME RESOLUTION : *Avis sur les éléments de la rémunération due ou attribuée au titre de l'exercice 2013 à Monsieur Didier LEVEQUE, Président-Directeur Général*

Cette résolution a été adoptée à la majorité :

5 228 125 voix pour (99,99998 %)

1 voix contre (0,00002%)

DOUZIEME RESOLUTION : *Autorisation d'achat par la société de ses propres actions*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

TREIZIEME RESOLUTION : *Pouvoirs pour formalités*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

- **Résolutions de la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire**

QUATORZIEME RESOLUTION : *Mise à jour des statuts*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.

QUINZIEME RESOLUTION : *Pouvoirs pour formalités*

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité.